

## REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune de FAY-AUX-LOGES se réunira à la mairie, le jeudi 20 novembre 2025 à 20 heures pour la tenue d'une séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

### Ordre du Jour :

- ☞ Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 18 septembre 2025
- ☞ Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal,
- ☞ Droit de préemption urbain : décision du Conseil Municipal,
- ☞ Vote des tarifs municipaux
- ☞ Décision modificative n°1 commune
- ☞ Participation pour des travaux de viabilisation
- ☞ Demande de subvention DETR-DSIL
- ☞ Indemnité d'occupation pour des locaux professionnels
- ☞ Redevance eau potable 2026
- ☞ Redevance assainissement 2026
- ☞ Vente du terrain situé YA n°111
- ☞ Modification des statuts de la Communauté de Communes : accueil du jeune enfant
- ☞ Rapport annuel SPANC 2024
- ☞ Rapport d'activités 2024 de la CCL
- ☞ Convention de mise à disposition du conseiller de prévention - actualisation
- ☞ Approbation du contrat de mise à disposition pour la maison d'urgence
- ☞ Modification du tableau des effectifs
- ☞ Indemnisation des agents publics en congé de maladie ordinaire
- ☞ Avenant n°1 aux travaux de désenclavement de la Place du Souvenir

### Informations diverses

FAY-AUX-LOGES, le 14 novembre 2025

Le Maire,

Frédéric MURA

